



FETAPH

Tous pour une société juste et inclusive **INFO**

Fédération Togolaise des
Associations de
Personnes Handicapées

Trimestriel d'information N° 63 du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2022

ATTENUATION DE L'IMPACT ECONOMIQUE DU COVID-19 SUR LES JEUNES HANDICAPES AU TOGO

Les acteurs de mise en oeuvre informés sur le contenu du projet



Les officiels à la cérémonie d'ouverture.

En prélude au lancement du projet « Atténuation de l'impact économique du COVID-19 sur les jeunes handicapés au Togo », la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH), initiatrice et coordonatrice dudit projet, a organisé, les 20 et 21 juillet 2022 à la Maison BRESILLAC à Lomé, une réunion d'information et de planification à l'intention des acteurs de mise en oeuvre.

Les participants sont des représentants d'organisations membres de la FETAPH au niveau local. Ils viennent de Dapaong, Kara et Atakpamé, trois chefs lieux de régions retenus pour la mise en oeuvre dudit projet. Présidée par le 1^{er} responsable de la FETAPH, M. Gratién Akakpo-Numado, la réunion a permis de présenter le projet, de définir les rôles et responsabilités des commissions d'appui à la mise en oeuvre du projet au niveau des trois régions et de mettre sur pied les organes de coordination des commissions d'orientation. Après le mot de bienvenue du président du conseil d'administration, le directeur de programme de la FETAPH, M. Didier N'KEKPO, a présenté le contexte qui a prévalu à la soumission et au financement du projet. Selon lui, c'est un processus de longue haleine d'échange entre USAID et la FETAPH qui a abouti au financement de cet important projet.

(Suite Page 3)



FETAPH

Tous pour une société juste et inclusive **INFO**

Avec le soutien financier de :



ATTENUATION DE L'IMPACT ECONOMIQUE DU COVID-19 SUR LES JEUNES HANDICAPES AU TOGO

Les acteurs de mise en oeuvre informés sur le contenu du projet

(Suite de la Page 1)

En rappel, avec la pandémie du COVID-19, la vulnérabilité a considérablement augmenté chez les personnes handicapées, en particulier les filles et les femmes. Selon l'OIT, en 2020, des augmentations importantes du chômage, un sous-emploi à grande échelle et une baisse de l'activité économique ont été observés durant cette pandémie chez cette couche sociale fragile. Au Togo, en 2021, la FETAPH a initié une étude sur l'impact du coronavirus sur les personnes handicapées en énonçant des recommandations. Dans la même période, l'USAID a lancé un appel à projet sur, d'une part comment réduire l'impact du COVID-19 sur les personnes handicapées et, d'autre part comment renforcer l'employabilité et la création



Quelques participants à la réunion.



Le coordonnateur du projet, M. Marc Gbékpa Analène.

d'emplois pour les jeunes handicapés, en particulier les filles et les femmes. L'USAID a accepté de financer à hauteur

de 343 814 229 F CFA le projet soumis à cet effet par la FETAPH. Ce projet est intitulé « Atténuation de l'impact économique du COVID-19 sur les jeunes handicapés au Togo ». D'une durée de 24 mois, le projet sera mis en œuvre, pour compter du 24 mai 2022, dans les chefs lieux de trois Régions : Plateaux, Kara et Savanes.

A travers ce projet, la FETAPH entend initier des actions complémentaires à celles du gouvernement, afin d'accompagner les personnes handicapées dans le cadre du

COVID-19. Aussi, le projet permettra-t-il au Togo de respecter le principe clé de l'agenda 2030 exhortant les Etats à « ne laisser personne de côté ».

Formation de 225 jeunes handicapés

Quatre actions phares seront menées dans le cadre dudit projet. D'abord, aider au moins 225 jeunes handicapés à accéder à une formation professionnelle formelle ou informelle dont 75 auront accès à des opportunités concrètes.

Ensuite, mettre en place trois dispositifs pour faciliter l'employabilité des jeunes handicapés dans les régions des Savanes, de la Kara et des Plateaux. En outre, réaliser une étude de faisabilité en vue de la mise en place d'un fonds d'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Enfin, rendre le projet visible.

Selon M. Marc Gbékpa Analène, coordonnateur du projet, il est prévu des formations en entrepreneuriat et des plans d'affaire à élaborer. Le projet va contribuer à financer ces plans d'affaire. « Nous allons travailler avec les institutions de micro finance qui seront formées et sensibilisées, dans la perspective de financer les projets des personnes handicapées sur la base de la garantie qu'offre notre projet », a-t-il indiqué. Dans ce cadre, la FETAPH entend labéliser au moins 15 entreprises, dont 5 par région couverte, en les distinguant par le label, « Inclusion des personnes handicapées ».

Par ailleurs, un plan sera élaboré pour suivre de près les activités qui pourraient avoir un impact élevé sur l'environnement.

Le projet « Atténuation de l'impact économique du COVID-19 sur les jeunes handicapés au Togo » devrait être lancé les 25, 27 et 29 juillet 2022 respectivement à Atakpamé, Dapaong et Kara. ■

UN COMITÉ MIS SUR PIED POUR PILOTER LE PROJET

Deux jours après la réunion d'information organisée par la FETAPH sur le projet « Atténuation de l'impact économique du COVID-19 sur les jeunes

handicapés au Togo », une autre rencontre, destinée cette-fois-ci à mettre en place un comité de pilotage dudit

(Suite Page 3)

Sommaire

- 1- ATTENUATION DE L'IMPACT ECONOMIQUE DU COVID-19 SUR LES JEUNES HANDICAPES AU TOGO
Les acteurs de mise en oeuvre informés sur le contenu du projet P. 1
- 2- La GIZ fait don d'un véhicule à la FETAPH P. 3
- 3- L'OADCPH offre des fauteuils roulants et tricycles à la FETAPH pour les personnes handicapées nécessiteuses P. 4
- 4- INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES AU TOGO
L'Ong CBM fait un plaidoyer au cours d'un forum de réflexion P. 5
- 5- 2^{ème} assemblée générale ordinaire de l'Union des Personnes Handicapées Élus du Togo P. 6
- 5- CULTURE
Les personnes à mobilité réduite se mettent en valeur P. 8

La GIZ fait don d'un véhicule à la FETAPH

La coopération allemande GIZ (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) à travers son programme dénommé ProDED, a fait don, le 24 juin 2022, d'un véhicule de marque ZUZUKI Diesel type JTDA4 à la Fédération togolaise des associations de personnes handicapées (FETAPH). Ce renforcement en matériel roulant, selon le donateur, vient soutenir les efforts, voire renforcer les capacités et la performance de la FETAPH en matière de protection et de promotion des droits des personnes handicapées. Il se veut également un coup de pouce pour faciliter la réalisation aussi bien des opérations sur le terrain que des activités. La remise des clés s'est déroulée sur



Diverses personnalités à la cérémonie de remise.



M. Tomakloé remet les clés du véhicule au président de la FETAPH (fauteuil roulant), sous le regard de M. Rønne.

le parking du siège de cette faïtière, sous la direction de M. Gratién Akakpo-Numado, président de la FETAPH. «Ce don est la marque de confiance que la GIZ accorde à la FETAPH», a déclaré M. Akakpo-Numado avant d'exprimer sa reconnaissance pour ce précieux engagement de GIZ visant la construction d'une société togolaise inclusive. Il a également adressé sa gratitude au gouvernement pour son accord et la facilité dont il fait montre dans le cadre des procédures administratives liées à cette donation. Il a promis en faire bon usage, afin que ce véhicule permette l'atteinte des objectifs visés. Le représentant du ministère en charge de la Planification, M. Léo Kwakou Méhéza Tamakloé a félicité la FETAPH pour le bon travail qu'elle abat et qui justifie la tenue de la présente cérémonie. A l'entendre, la FETAPH bénéficie

d'une bonne réputation, reconnue par la République Fédérale d'Allemagne et par l'Etat togolais. Cette réputation a favorisé l'acceptation de ce don et par ricochet la présente cérémonie. M. Léo Tamakloé a enfin conseillé de bien entretenir l'engin; ce qui aurait l'avantage d'attirer d'autres bonnes volontés à faire des dons à l'avenir. Pour M. André Rønne, chef programme ProDED à GIZ, certes, c'est une « contribution modeste de la part de son organisation, mais très importante qui permettra le déplacement sur le terrain en vue de la réalisation des activités ». ■

UN COMITÉ MIS SUR PIED POUR PILOTER LE PROJET

(Suite de la Page 2)

projet, a regroupé, sur les mêmes lieux, plusieurs acteurs institutionnels et ministériels, cooptés pour y siéger. Le comité de pilotage mis en place se compose des représentants de : ANPE, ANVT, Coalition nationale pour l'emploi

des jeunes (CNEJ), direction générale du travail, direction de la formation professionnelle, direction des personnes handicapées, Union des chambres régionales de métiers, associations qui répondent au niveau des trois villes.

La rencontre a permis de mettre sur



L'ensemble des acteurs invités à la réunion.

un bureau à la tête du comité. Il est chargé de superviser, de s'informer et d'informer des activités menées, afin de permettre à la coordination, qu'est le FETAPH de rendre compte de la réalisation du projet. ■

L'OADCPH offre des fauteuils roulants et tricycles à la FETAPH pour les personnes handicapées nécessiteuses

Consciente de ce que la dignité d'une personne handicapée passe, dans une certaine mesure, par son autonomisation (financière ou facilité de ses mouvements), l'Organisation africaine pour le développement des centres pour les personnes handicapées (OADCPH) a fait don de matériels roulants au profit de 9 personnes handicapées dans le besoin. Le don est composé de 3 fauteuils roulants pour adultes, 3 fauteuils roulants pour enfants et 3 tricycles.

La cérémonie de remise a eu lieu le 7 juillet 2022 au siège de la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH), en présence des parents des bénéficiaires. Chacun d'eux a reçu un matériel roulant flambant neuf, accompagné de pièces de rechange et du matériel d'entretien (clés mécanicien, chambres à air, ceintures, pompes à air vélo, etc.). Les bénéficiaires tout comme leurs proches, très touchés par cette magnanimité, ont exprimé leur joie et leur surprise agréable.

Il convient de souligner que ce don se situe dans le cadre du volet « Aide à l'accès au service » porté par

Le secrétaire général de la FETAPH, M. OuroYondo Souradji a exprimé sa « gratitude à l'OADCPH pour ce don précieux qui vient soulager les peines des bénéficiaires ». Il permettra aux adultes de pouvoir vaquer à leurs oc-



Vue des 9 fauteuils roulants et tricycles offerts par l'Ong OADCPH.



Mme Tchibozo a demandé aux bénéficiaires de faire bon usage des tricycles reçus.

l'OADCPH, qui vise à favoriser l'accès aux personnes handicapées aux technologies d'assistance. La collaboration entre cette organisation et la FETAPH repose essentiellement sur ce volet. Dans le cadre de ces relations, la Faïtière s'est notamment chargée de la sélection des neuf bénéficiaires, choisis à Lomé mais aussi à l'intérieur du pays. En remettant le don, la chargée de projets à OADCPH, Mme Délali Tchibozo a fait savoir que « beaucoup de personnes handicapées ont besoin des ces technologies mais n'en n'ont pas accès par manque de moyens financiers ». Elle s'est réjouie de ce que cette première action menée avec la FETAPH est allée « réellement à des gens qui sont dans le besoin ».

cupations professionnelles et aux enfants d'aller à l'école. Il a par ailleurs félicité la direction de programme pour son « dynamisme », grâce auquel « les personnes handicapées sentent la présence de la FETAPH à leurs côtés ». L'ONG OADCPH, dont le siège est à Avépozo à Lomé, opère au Togo depuis 11 ans. Son domaine de prédilection est la réadaptation. Elle n'opère pas seulement au Togo, mais également en Afrique dans 34 pays avec plus de 80 centres de réadaptation. Elle travaille essentiellement sur six axes : axe central d'achat (principal axe qui permet l'approvisionnement en composantes orthopédiques, en matériel et soins de réadaptations), axe forma-



Les bénéficiaires confortablement installés dans leur engin posent avec les officiels.

tion continue, volet aide à l'accès aux services, axe appui-conseil, volet technologie et axe de développement et bien-être du personnel. ■

INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPEES AU TOGO

L'Ong CBM fait un plaidoyer au cours d'un forum de réflexion

L'hôtel Sancta Maria de Lomé a servi de cadre, le 30 juin 2022, à un forum de réflexion initié par l'Ong Christian Blind Mission (CBM) Togo. Cette rencontre, organisée sous le patronage du ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, a réuni les acteurs engagés dans la réalisation du développement inclusif du handicap au Togo, les responsables de CBM, autorités locales, associations de personnes handicapées et des partenaires venus du Togo, d'Afrique et d'Allemagne, autour du thème « Le plaidoyer pour l'inclusion des personnes handicapées au Togo ».



Photo des officiels et participants au forum. On reconnaît MM. Gani et Dr Brockhaus respectivement 3e et 4e à droite, au 1er plan. (Photo FIRST News Média).

Il s'est agi, entre autres, de faire dans un premier temps un bilan et un état d'avancement au Togo en matière d'inclusion des personnes handicapées, ceci à travers la Fédération togolaise des associations de personnes handicapées au Togo (FETAPH). Il a été question ensuite de partager les expériences en termes de plaidoyer des personnes handicapées en Allemagne et définir des perspectives pour plus d'inclusion de ces personnes dans les différentes actions de développement pour leur épanouissement.

Au regard du nombre de personnes handicapées qui ne cesse de croître au Togo (les personnes en situation de handicap représentent 2,2% de la population en 2015, selon une enquête de l'institut nationale de la statistique et des études économiques et démographique, INSEED), cette question reste d'actualité pour CBM qui en fait une priorité depuis des centaines d'années. La communication phare du forum a été axée sur l'état d'avancement du plaidoyer pour l'inclusion des personnes handicapées au Togo et délivrée par le président du conseil d'administration

de la FETAPH, Gratien Akakpo-Numado. Celui-ci a passé en revue la situation des personnes handicapées au Togo et énuméré les différents défis en la matière avant de faire des recommandations.

Saluant les efforts du gouvernement togolais et des partenaires en termes d'inclusion des personnes handicapées, il a, entre autres, relevé la nécessité d'adapter la loi de protection sociale des personnes handicapées à la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, d'œuvrer pour la prise de ses textes d'application et de créer un fonds national de soutien aux personnes handicapées.

Autre temps fort du forum, le partage d'expérience en plaidoyer de l'ambassadrice de CBM, Verena Bentele. Handicapée visuelle de naissance, ancienne biathlète et skieuse de fond paralympique, elle a fait un parallèle entre la situation des personnes handicapées au Togo et en Allemagne et plaidé pour la mise en place au Togo d'écoles inclusives pour les personnes en situation de

handicap.

Aussi faut-il noter le témoignage émouvant de deux personnes handicapées, Mme Tonyi Ablavi, commerçante, amputée des deux membres inférieurs et Avosevou Augustin, handicapé visuel et étudiant à l'université de Lomé. Tous deux, respectivement bénéficiaires de l'Association pour la promotion de la femme handicapée au Togo (APROFECTO) et de CBM, ont partagé avec l'auditoire les conditions de leur existence, les difficultés au quotidien, l'assistance apportée par APROFECTO et CBM. Ils ont plaidé pour une inclusion plus soutenue des personnes handicapées au Togo.

En ouvrant solennellement les travaux du forum, le directeur de cabinet, représentant la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, M. Gani Koffi a énuméré les différentes mesures et actions initiées par le gouvernement togolais en faveur des personnes handicapées. Il a réitéré la vision du chef de l'Etat qui ne ménage aucun effort afin de ne laisser les personnes handicapées sur le carreau. « *La question de l'inclusion des personnes handicapées, n'est pas une question facultative, mais une question de responsabilité sociétale. Car pour le chef de l'Etat, aucun togolais, aucune togolaise, ne doit être oublié* », a-t-il souligné.

A l'occasion, « *le chief executive officer* » de CBM, Dr Rainer Brockhaus a relevé que la question des personnes handicapées est une question des droits de l'homme.

Le Directeur régional CBM Afrique de l'ouest et du centre, Mbacke Niang a pour sa part félicité les organisateurs et participants pour le fort engagement autour de la question du développement inclusif.

Auparavant, la première conseillère, représentant l'ambassadeur d'Allemagne au Togo, Mme Gendalla Camilla, a salué les efforts du Togo en matière d'inclusion des personnes

(Suite Page 6)

Le Comité de suivi pour l'inclusion des personnes handicapées relance ses activités

Les membres du Comité de suivi pour l'inclusion des personnes handicapées (COSIPH), se sont retrouvés, le 23 septembre 2022 au siège de la FETAPH, en une réunion de relance des activités dudit Comité, après une longue période d'inactivité due au contexte sanitaire lié à la pandémie du COVID-19 et à d'autres impondérables. Cette réunion a connu la participation d'une quinzaine d'acteurs, représentants des institutions de l'Etat, de la société civile et des organisations non gouvernementales actives sur la thématique du handicap telles que GIZ, Handicap International, Plan International Togo, DAHW. Elle a été placée sous la présidence de M. Koffi Gani, directeur de cabinet du ministère en charge de l'Action sociale et de la Promotion de la Femme, président du COSIPH. En rappel, le 1er mars 2011, le Togo ratifiait la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH). Depuis cette date, et l'Etat, et la société civile dont la FETAPH et ses associations membres, ont mené des actions pour une mise en œuvre effective de cet instrument onusien, spécifique aux droits des personnes handicapées. Le 4 novembre 2016, par un arrêté, le ministre en charge de l'Action sociale et



M. Gani (au fond) a présidé les travaux du comité.

de la Promotion de la Femme crée un Comité de suivi pour l'inclusion sociale des personnes handicapées du Togo (COSIPH), en respect de l'article 33 de la CDPH qui fait référence à la mise en place d'un dispositif de coordination chargé de faciliter les actions de suivi de sa mise en œuvre. Plusieurs objectifs sont assignés à ce comité dont, entre autres, le suivi de la législation relative aux droits des personnes handicapées, l'élaboration des projets de lois et règlements relatifs personnes handicapées et la formation sur les droits des personnes handicapées. Les actions devant être menées en vue

de l'atteinte de ces objectifs ont été interrompues en raison du COVID-19. Vu les défis en plaidoyer qui se posent, il était nécessaire, après plusieurs années d'inaction, d'organiser une réunion du comité afin de relancer ses activités. Cette réunion, la première organisée depuis la survenance de la pandémie du coronavirus, a permis aux participants de définir la fréquence de leurs rencontres. A l'occasion, ils ont aussi planifié les activités de la célébration de la journée mondiale des personnes handicapées. Enfin, ils ont fait le point de l'évolution du processus d'adoption de la loi nationale de protection des personnes handicapées du Togo. ■

2^{ème} assemblée générale ordinaire de l'Union des Personnes Handicapées Élus du Togo

La 2^{ème} assemblée générale ordinaire de l'Union des Personnes Handicapées Élus du Togo (UPHETO) a eu lieu le 6 août 2022 au centre GMK de Adétikopé à Lomé.

Créée le 4 juillet 2020, l'UPHETO regroupe les élus nationaux et locaux, personnes handicapées sur toute l'étendue du territoire togolais. L'union a pour objectif de promouvoir la participation politique et citoyenne des personnes handicapées sur tous les plans, en vue d'œuvrer pour la construction d'une société togolaise plus harmonieuse.

Cette 2^{ème} assemblée générale ordinaire a permis aux membres de faire le bilan des activités durant les deux années écoulées et d'examiner les défis auxquels l'union est confrontée.

Elle a aussi permis le renouvellement des instances de l'Union et c'est désormais, M. Thaddée Dieudonné Kossivi Dèdèté, maire de la commune de Ogou 3 qui est élu président de l'UPHETO, en remplacement de M.

Gratien Akakpo-Numado.

Le président sortant a apprécié l'engagement de chaque élu, personne handicapée, au cours de son mandat tout en félicitant le nouveau président

(Suite Page 7)

L'Ong CBM fait un plaidoyer au cours d'un forum de réflexion

(Suite de la Page 5)

handicapées et réitéré l'engagement de son institution à contribuer à « l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées au Togo ».

Pour rappel, Christian Blind Mission (CBM) œuvre pour l'inclusion des personnes handicapées depuis plus de 110 ans dans les régions

les plus pauvres du monde à savoir l'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine. Présente au Togo depuis 1984, elle a initié nombre de projets dans la santé oculaire et le développement inclusif à base communautaire et les actions humanitaires. ■

(Sources : FIRST News Média)

NOTSE/ L'ONG Belle Porte forme des femmes vulnérables en activité génératrices de revenus

L'ONG Belle Porte/ Action de Développement Inclusif des Personnes Handicapées (ADIPH) a formé en début d'année 2022,

le Groupe d'Épargne et de Crédit (GEC) des femmes vulnérables handicapées et mères des enfants handicapés dans les communes de

TONE/Des femmes handicapées formées sur les techniques de production de savon

À l'initiative de l'Association des personnes handicapées motivées de Tône (APHMOTO), quarante de ses membres femmes handicapées, réparties en deux groupes, ont pris part, du 13 au 18 juin 2022 à Dapaong, à un atelier de formation sur la fabrication de savon (liquide et de Marseille), de gel hydro-alcoolique et sur la gestion des activités génératrices de revenus (AGR), rapporte le quotidien national Togo-Presse. Cette activité a été réalisée en collaboration avec le Bureau d'Étude Conseil pour un Développement Intégré (BECDI) avec l'appui financier du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP). Elle s'inscrit dans l'axe 3 du Plan national de Développement (PND). Cette formation avait pour objectif de permettre à ces femmes

de développer les AGR mais aussi d'avoir des notions de base sur la gestion d'une petite entreprise et les techniques de marketing et, à terme, de réduire leur vulnérabilité face aux chocs créés par les crises économiques liées à la COVID 9 et à la guerre russo-ukrainienne.

Au cours des travaux théoriques et pratiques, les participantes ont été instruites sur les intrants dans la fabrication des savons, les techniques de fabrications de ces intrants, etc.

Le directeur de programme d'APHMOTO, M. Tchirkema Damobe a remercié la FNAFPP pour son appui financier. Soulignant l'importance de cette formation, il a indiqué qu'elle permettra aux bénéficiaires de créer ou de diversifier leurs AGR pour améliorer leurs conditions de vie. ■

Haho sur les activités génératrices de revenus. Cette formation vise à renforcer l'autonomisation de cette couche sociale, afin de lui permettre de faire face aux conséquences socio-économiques créées par la pandémie de la COVID-19 et surtout de s'épanouir. Les participantes ont été instruites sur la conduite pour réussir une activité génératrice de revenus, dont entre autres, l'épargne, l'abnégation, l'estime de soi et la vie en coopérative. La notion du genre, les rôles et responsabilités de la femme et la nécessité de se doter d'une autonomie financière à travers des activités génératrices de revenus ont également été inculqués aux femmes au cours de cette formation qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution du projet « Résilience de femmes vulnérables handicapées et mères des enfants handicapées ». Le coordinateur du projet, M. Dansou Kossi, le président du conseil d'administration de Belle Porte/ADIPH, M. Adomayakor Tété et le chef du village périmètre, Banazim Walou ont, dans leur intervention respectivement, souligné l'importance de cette formation, a rapporté le quotidien Togo-Presse dans sa parution du 28 mars 2022. ■

2^{ème} assemblée générale ordinaire de l'Union des Personnes Handicapées Élus du Togo

(Suite de la Page 6)

pour son dévouement à la cause des personnes handicapées. Il a émis le souhait de voir un plus grand nombre de personnes handicapées élues à l'issue des élections régionales et législatives à venir.

M. Thaddée Dieudonné Kossivi Dédété, le nouveau président de l'UPHETO, a reconnu et apprécié le leadership du président de République Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé et l'ensemble de son gouvernement pour la politique d'inclusion et de cohésion

de la jeunesse, du genre et des personnes handicapées dans notre pays. Il a remercié son prédécesseur et l'ensemble de ses pairs pour la qualité de la cohésion de l'union et pour le travail minutieux accompli. Il a exhorté chacun à redoubler d'ardeur afin qu'ensemble, les défis auxquels l'union est confrontée soient relevés au cours de son mandat.

C'est dans une ambiance festive que les travaux de cette 2^{ème} assemblée générale ordinaire ont pris fin. ■



Quartier Agoè-Kitidjan
Tél. : 22-50-74-58 /07 B.P. : 13142 Lomé 07
(Lomé -TOGO)

Directeur de publication
Dodzi K. M. N'KEKPO

Rédacteur en chef
Félix SEKOU

Secrétaire de rédaction
Gbapéba ANALENE

Les personnes à mobilité réduite se mettent en valeur

Du 5 au 7 mai 2022, la 1^{ère} édition de la Foire « Mon beau village », une foire des talents et des opportunités dédiée exclusivement aux personnes handicapées, a été organisée sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé. C'est une initiative de la maison de coupe et stylisme CREDANIAH qui a mis en exergue leur savoir-faire, a rapporté le journal en ligne linterview.info dans son édition du 6 mai 2022.



Photo de famille des personnalités présentes au lancement de la Foire. On reconnaît Mme Folibey (au centre et en cannes), promotrice de la foire « Mon Beau village ». (Photo LOME BOUGEINFO)

mobilité réduite. Notre projet vient répondre à un besoin fondamental pour pallier ce constat. Nous souhaiterions faire voir au monde que nous sommes autant des acteurs de développement que les autres. En organisant cette 1^{ère} édition de la Foire Mon beau village, nous souhaitons ouvrir un cadre commercial, d'échange, de rencontre et de partage d'expérience pour cette couche sociale qui a besoin de soutien dans ses initiatives », a indiqué Mme Akoko Folibey, promotrice de la Foire.

Outre l'exposition des œuvres, d'autres activités telles que la formation sur la gestion financière de microprojets ou entreprises, sur la confiance en soi, les ingrédients pour savoir comment développer son

Les projecteurs se sont éteints le 7 mai 2022 sur la 1^{ère} édition de la Foire « Mon beau village » après trois jours d'intenses activités marquées par l'exposition des œuvres des personnes à mobilité réduite et leurs créations. Placé sous le thème « La place des personnes en situation de handicap dans le développement socio-économique et durable post Covid-19 », ce premier essai a accueilli de nombreux visiteurs et a servi de cadre d'échange aux participants avec des partenaires désireux de les accompagner.

Cette initiative vise à valoriser la personne handicapée, mieux, à inciter les personnes à mobilité réduite qui veulent transcender leur handicap. Les organisateurs entendaient également amener les participants à être des acteurs du développement du Togo. Cette Foire ambitionne aussi de contribuer à la création de flux d'échange commercial entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées.

« Les personnes à mobilité réduite veulent qu'on les prenne comme des hommes à part entière. La situation sociale et professionnelle



Une couturière handicapée expose les tenues qu'elle a confectionnées. (Photo linterview.info)

des personnes handicapées dans le monde et au Togo nous interpelle. Cette situation est caractérisée par le manque d'intégration professionnelle. L'expansion de la Covid-19 n'a pas épargné les personnes à

activité, ont été organisées. Un défilé organisé dans la soirée du 7 mai 2022 et dédié aux créations des personnes handicapées a clôturé en beauté la Foire « Mon Beau village ». ■

Le handicap n'est pas une fin en soi, il faut accepter de le vivre pour s'épanouir !